

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	iii
Liste des acronymes	iv
1. Introduction	1
2. Définition conceptuelle	2
3. Organisation hôte	3
3.1 Mandat du stagiaire	3
4. Méthodologie	5
4.1 Expérience du stagiaire	5
4.2 Entrevues	5
4.3 Cadre théorique	7
5. Hypothèse	7
6. Analyse	8
6.1 Francophonie	8
6.2 Europe	9
6.3 Afrique et Moyen-Orient	10
6.4 Asie et Océanie	14
7. Institutions de la francophonie	17
7.1 OIF	18
7.2 Centre de la francophonie des Amériques	19
7.3 Assemblée parlementaire de la francophonie	20
7.4 Conseil pour la promotion de la francophonie	21
8. Enjeux du Québec au Japon	25
9. Perspectives d'avenir et recommandations	27
10. Conclusion	30
11. Bibliographie	31
ANNEXE 1	32
ANNEXE 2	33
ANNEXE 3	34
ANNEXE 4	35
ANNEXE 5	36

ii. Liste des acronymes

DGQT	Délégation générale du Québec à Tokyo
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
ONU	Organisation des Nations Unies
PTP	Partenariat Trans-Pacifique
AJEQ	Association Japonaise des Études Québécoises
MRIF	Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie
FLE	Français langue étrangère
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
AUF	Agence universitaire de la Francophonie

1. Introduction

La langue française est sans aucun doute la caractéristique la plus distinctive du Québec. C'est ce qui lui donne accès à l'univers de la francophonie, mais c'est aussi une langue de partage, d'ouverture sur le monde et de culture. Ce n'est pas pour rien si le Québec occupe un siège à part entière à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), au même titre que les autres États et ce depuis 1970. C'est également ce qui explique que le Québec a misé sur la francophonie à titre de pilier de la politique internationale qu'il s'est donné en 2006, et qui demeurera sans doute une priorité pour la prochaine également.

Le Québec est donc à l'avant-garde. Et cette position de leader lui permet de développer tout son potentiel sur la scène internationale. À titre de stagiaire au sein de la Délégation générale du Québec à Tokyo, j'ai eu l'occasion d'être un témoin de la première heure que déploie le Québec au Japon pour faire briller la francophonie et valoriser l'usage du français. C'est notamment par l'entremise des efforts de la Délégation dans son action quotidienne en culture, mais aussi par le travail accompli par le Conseil pour la promotion de la francophonie que le Québec fait la promotion de la francophonie sur ce territoire.

Mon rapport de stage s'inscrit donc dans ce contexte. J'aimerais, en premier lieu, présenter la francophonie, et ensuite cibler plus spécifiquement la francophonie Asiatique. Je souhaite subséquemment présenter le rôle du Québec dans la promotion de la langue française en développant davantage sur son action mais aussi sur les institutions qui y sont mises à contribution. Je présenterai ensuite les réalisations concrètes qui ont été menées par la DGQT ainsi que les Conseils pour la promotion de la francophonie dans le but de faire la démonstration que leurs actions sont efficaces.

Mon analyse ne serait pas complète sans utiliser quelques précieux outils méthodologiques tels que la gestion axée sur les résultats ainsi que l'approche ethnocentriste en matière de relations internationales. Le présent rapport sera finalement complété par des recommandations pour l'avenir, ainsi qu'une conclusion sommaire qui servira à mettre la francophonie asiatique d'aujourd'hui et de demain en perspective.

2. Définitions conceptuelles

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde ». Ces mots, d'Albert Camus, sont d'une très grande justesse. Pour les fins de l'exercice de persuasion que représente un rapport de stage de cette nature, il importe que le lecteur et le rédacteur soit au diapason de l'auteur quant à l'usage de certains concepts. Ce rapport ne saurait être pertinent sans ces précisions.

Francophonie : l'univers de la francophonie dans son ensemble, en y incluant certaines valeurs qui ne sont pas liées directement à la langue française. Le site de l'OIF présente plusieurs de ces valeurs : la démocratie, la primauté de la règle de droit, l'ouverture sur le monde, etc. Au sens du présent rapport, la francophonie est donc la langue française, les locuteurs du français, les apprenants du français (langue seconde), mais également l'ensemble des valeurs pour lesquelles les pays membres de l'OIF militent. La Francophonie est, finalement, l'intégralité des 80 États membres et observateurs de l'OIF.

Diplomatie : l'ensemble des rapports entre les États. Ceci inclut nécessairement l'action du Québec, qui n'a pas le statut juridique d'État à part entière, mais qui possède néanmoins certaines compétences notamment en matière de culture, d'emploi et d'économie du fait de son statut d'état subnational. La diplomatie au sens de ce rapport fait également référence aux efforts déployés par les Conseils pour la promotion de la francophonie, des institutions reconnues formellement par l'OIF mais dont l'action n'est pas encadrée par cette dernière.

3. Organisation hôte

L'organisation recevant le stagiaire est la Délégation générale du Québec à Tokyo (DGQT), un bureau de représentation paradiplomatique du Québec sur le territoire Japonais. Il faut savoir que la DGQT est la seule représentation de la diplomatie publique québécoise qui possède le statut de Délégation générale en Asie. Elle est une composante du Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie (MRIF). Le MRIF est le Ministère chargé des relations qu'entretient le Québec avec les autres nations. Il s'appuie notamment sur la doctrine Gérin-Lajoie, qui stipule que les compétences constitutionnelles internes du Québec peuvent se prolonger à l'international. C'est sur cette base que le Québec déploie son action dans les pays étrangers.

3.1 Mandat du stagiaire

À titre de stagiaire à la DGQT, j'ai eu l'occasion de travailler sur de nombreux dossiers qui touchaient différents départements. Lors de mon recrutement, j'ai été associé à la direction des affaires économiques et la direction des affaires publiques. Ceci ne m'a pas empêché, dans le quotidien, d'être intégré directement dans la sphère institutionnelle, et donc dans la diplomatie. Mon mandat principal au sein des affaires économiques était donc de m'occuper de la restructuration de l'offre de service, tandis qu'aux affaires publiques, le mandat était plus ouvert et plus flexible, c'est-à-dire que je m'occupais de l'alimentation des réseaux sociaux et de la rédaction des rapports diplomatiques pour le réseau central du Ministère. Pour ce faire, je participais à des conférences, des expositions, des vernissages et autres activités ayant un lien avec les affaires publiques. À cet effet, j'ai eu l'occasion de travailler sur des dossiers économiques tels que le Partenariat Trans-Pacifique (PTP), ou j'ai dû faire de la recherche et de la veille médiatique à ce sujet. En effet, il était de ma responsabilité d'utiliser les tenants et aboutissants du PTP pour les mettre en valeur dans le montage d'un scénario potentiel de mission ministérielle. Par ailleurs, mon arrivée a été marquée par la tenue du Science and Technology in Society Forum (STS Forum), qui a fait l'objet d'analyse exploratoire pour d'éventuelles missions ministérielles dans le futur.

Dans un autre ordre d'idée, j'ai eu la chance de travailler sur des dossiers d'affaires publiques et de monter des rapports diplomatiques sur des questions que je jugeais d'intérêt pour le Québec. Cela a été le cas, notamment, avec une conférence qui a été prononcée au Foreign Correspondent Club of Japan (FCCJ) au sujet du Cool Japan Fund, un fond d'investissement qui servant à exporter la culture Japonaise à l'étranger, ou tout simplement la diffuser sur le territoire nippon.

En ce qui concerne l'institutionnel, c'est l'aspect qui est au cœur de la diplomatie exercée par la DGQT au Japon. C'est-à-dire que j'étais souvent invité à participer aux rencontres prévues avec les principaux dirigeants de villes et de préfectures (maires, gouverneurs...). Par ailleurs, la participation de la DGQT au Conseil pour la promotion de la francophonie s'inscrit bien dans le sillon des affaires institutionnelles, et c'est d'ailleurs la sphère sur laquelle je souhaite insister le plus pour les fins de ce rapport pour plusieurs motifs. D'abord, et nous aurons le temps d'y revenir, les conseils pour la promotion de la francophonie sont des forums d'échanges et d'action réunissant toutes parties prenantes intéressées (ambassadeurs, représentants nationaux et locaux, associations) à la francophonie et la langue française prise au sens large. Ainsi, le Québec, à titre d'État subnational, peut y avoir une influence déterminante et y exercer une diplomatie publique mettant de l'avant une de ses priorités internationales : la francophonie.

Évidemment, pour compléter le portrait, et comme l'exige le métier de diplomate, il y avait des mandats *ad hoc*, c'est-à-dire qui apparaissait de façon spontanée sur le radar. Dans la pratique, cela correspond à la clause « et toutes autres tâches connexes ». Comme les dossiers de la DGQT sont nombreux et que les orientations à prendre changent souvent, il arrive fréquemment que l'approche doive changer d'angle, ou encore qu'un travail soit à refaire tout simplement. Un bon exemple est le travail à accomplir en vue de la planification d'une mission ministérielle, ou une mécanique complexe est mobilisée dans le but de démontrer l'intérêt d'une telle mission. Les scénarios changent sans cesse au gré des développements, notamment en raison de l'éprouvant travail d'organisation (hôtel, visites diplomatiques, transport...) et de logistique pour des projets de cette envergure. Il est donc attendu du stagiaire une participation active à la réalisation des mandats *ad hoc*.

4. Méthodologie

La méthodologie employée pour les fins de ce travail se divise en trois parties. Premièrement, la première méthode peut être définie comme celle de l'observation *in vivo*, c'est-à-dire à partir des observations telles que vécues par le stagiaire dans son milieu de travail. Deuxièmement, les informations contenues dans ce travail seront attestées et mises à l'épreuve par des entrevues réalisées avec des acteurs pertinents. Finalement, l'ensemble des observations faites par le stagiaire seront soumises à l'épreuve de la théorie afin d'en évaluer la pertinence à l'égard d'un cadre théorique.

4.1 Expérience du stagiaire

L'expérience de mon stage est à la base de toutes les observations que j'ai pu faire jusqu'ici. C'est cette expérience qui a donné vie à l'ensemble de mes réflexions, de mes observations et mêmes de mes critiques. L'expérience telle que vécue par le stagiaire représente la source d'information la plus importante car elle est à l'origine de l'intégralité de la démarche. C'est au cours de cette expérience que j'ai eu l'occasion d'échanger – au sujet du travail, de la Délégation – mais aussi au sujet de la culture Japonaise et Québécoise avec les employés de la DGQT. Cette méthode s'inspire de l'induction de Karl Popper.

4.2 Entrevues

Dans le cadre de la construction de mon rapport de stage, j'ai eu l'occasion de réaliser plusieurs entrevues avec des acteurs de premier plan de la diplomatie publique québécoise au Japon et en Asie. Sans retranscrire tout ce qui a été dit lors de ces échanges, je mobiliserai les segments les plus importants pour étayer mes observations et mes recommandations.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir, au courant des dernières semaines, avec cinq acteurs de la diplomatie publique Québécoise. Premièrement, j'ai réalisé une entrevue téléphonique

avec l'actuel chef de poste du Bureau du Québec à Hong-Kong, Louis Bélanger. Avant d'occuper ce poste, qui est affilié au ministère de l'immigration par ailleurs, M. Louis Bélanger a occupé les fonctions de directeur des affaires économiques à la Délégation générale du Québec à Tokyo de 2009 à 2013, soit pendant 4 ans et demi. La pertinence d'interroger M. Bélanger était de voir comment il percevait la diplomatie québécoise au terme d'une expérience professionnelle dans deux pays et deux ministères différents, ce qui lui donne une opinions teintée par la variété et la diversité des mandats. Par ailleurs, M. Bélanger a vécu les événements du 11 mars 2011, soit l'explosion de la centrale nucléaire Fukushima causé par un tremblement de terre dévastateur. Il est donc intéressant de voir jusqu'à quel point un événement de la sorte, sur lequel nous n'avons aucune emprise, puisse influencer la mise à l'agenda des priorités gouvernementales de part et d'autre du Québec et du Japon.

J'ai eu l'occasion d'interviewer également Mme. Claire Deronzier, Déléguée générale du Québec à Tokyo, au sujet de la francophonie et plus spécifiquement à propos du rôle du Québec au sein du Conseil pour la promotion de la francophonie. L'intérêt de cette entrevue repose sur le fait que la Déléguée occupe également la fonction de vice-présidente sur le Conseil.

Après avoir complété mon mandat de stage, j'ai voyagé dans différentes régions du Japon et également en Corée du Sud, où j'ai été à la rencontre du personnel du Bureau du Québec à Séoul. J'ai pu échanger avec le chef de poste du bureau ainsi que l'employée d'Investissement Québec au sujet de la francophonie en Corée.

L'ensemble de ces entrevues ont été conduites dans le but de mieux cerner l'objet à l'étude, soit la francophonie en Asie, et d'examiner plus spécifiquement de quelle façon s'est démarqué le Québec dans l'exercice de son leadership à travers les différents Conseils pour la promotion de la francophonie sur le continent asiatique.

4.3 Cadre théorique

Plusieurs cadres théoriques ont été mobilisés dans la réalisation de ce rapport. Premièrement, le Québec adopte une ligne de conduite axée sur l'ethnocentrisme, c'est-à-dire que la conduite de ses relations avec les autres acteurs de la vie internationale se déploie sur la base de ses intérêts ethnoculturels. La doctrine Gérin-Lajoie, la prémisse de base des relations internationales est une expression très représentative de l'ethnocentrisme en relations internationales. Plus récemment, l'élévation de la francophonie à titre de pilier de la politique internationale du Québec est également un exemple probant de la primauté de son approche ethnocentriste.

L'approche du Québec en matière de diplomatie publique s'appuie également sur ce que Joseph Nye appelle le *soft power*. En effet, comme le Québec n'a ni le statut ni l'importance nécessaire pour s'imposer comme un incontournable dans des pays ayant une importance comparable à celle du Japon à l'échelle mondiale, il doit utiliser des méthodes d'attraction qui sortent du cadre traditionnel de la diplomatie. C'est en faisant la promotion de son identité, de sa spécificité, de la qualité de ses produits et de l'originalité de sa langue qu'il réussit à tirer son épingle du jeu.

5. Hypothèse

On ne le répétera jamais suffisamment : le Québec est en situation de demandeur au Japon. Les élus Japonais ne sont pas pressés d'aller à la rencontre du Québec, et la plupart des Japonais ne savent pas ce qu'est le Québec. Il faut donc que son approche repose sur une démarche intelligente, réfléchie et originale. C'est pourquoi l'utilisation des forums multilatéraux tels que les Conseils pour la promotion de la francophonie semblent militer en faveur d'une plus grande efficacité dans la conduite de la diplomatie québécoise en Asie.

L'hypothèse que je cherche à défendre à travers ce rapport est la suivante : le Québec a tout intérêt à assurer un leadership au sein des Conseils pour la promotion de la francophonie en Asie.

6. Analyse

L'analyse de l'importance que revêt la francophonie aux yeux du Québec dans l'exercice de sa diplomatie publique en Asie doit obligatoirement commencer par une présentation de l'univers de la francophonie, et qui débouchera ensuite sur une présentation de la francophonie de façon plus ciblée sur le territoire asiatique.

6.1 Francophonie

En 2016, la francophonie représente environ 275 millions de personnes, disséminés sur tous les continents. Évidemment, les francophones sont représentés de façon plus ou moins importante dépendamment des régions. Précisons d'emblée que l'avenir de la francophonie ne repose pas sur l'essor de la langue française en Asie. L'Afrique, quant à elle, est dans une position de force pour assurer l'évolution du français, par son nombre de parlants français impressionnants mais aussi en raison de la croissance de sa population. Nous allons donc brosser un portrait global de la francophonie par territoire.

Pour y parvenir, il faut d'abord faire la distinction entre les différents statuts de la langue française par territoire. Pour les fins de ce travail, j'ai regroupé l'usage de ces langues en trois grandes sections. D'abord, il y a les États pour lesquels le français est la langue maternelle. Ensuite, il y a le français enseigné comme langue seconde. Il y a finalement le français comme langue étrangère (FLE). Pour ce qui est de la francophonie Japonaise, il faut savoir que c'est cette dernière catégorie de francophones qui la composera. C'est par cet indicateur que l'on pourra mesurer l'intérêt réel que revêt le français, ce qui nous donnera une certaine mesure de ce qui peut être accompli par les pays de la francophonie et le Québec sur la base linguistique au Japon en termes de diplomatie publique. Finalement, il faut préciser que les degrés de maîtrise de français varient d'un individu, d'une région ou d'un pays à l'autre et qu'aucune donnée qualitative fiable n'existe sur cette question. En l'absence de cette donnée, nous procéderons en faisant abstraction du degré de maîtrise du français.

Évidemment, puisque le présent rapport porte sur la francophonie asiatique, et que l'expérience du stagiaire s'est déroulée en majeure partie au Japon (et en Corée du Sud, de façon plus modeste), la section sur l'Asie sera plus étoffée que les autres régions du monde.

6.2 Europe

En 2015, ils étaient 136,8 millions de francophones en Europe. Qu'est-ce à dire ? Que le français est disséminé un peu partout sur le continent Européen, soit de la Grande-Bretagne jusqu'à l'extrême est, en Russie. Évidemment, il va sans dire que la France est le pays Européen où l'on dénombre le plus de francophones. Ils y sont plus de 63 millions d'individus à le parler. Mais cela ne signifie pas que des communautés francophones, de tailles plus modestes, n'existent pas dans d'autres pays de ce continent, comme les données de l'OIF en témoignent.

La Belgique constitue un exemple probant, dans la mesure où l'on y dénombre un peu plus de 8 millions de francophones, sur une population totale d'environ 11 millions d'individus. La Suisse possède également un large bassin de francophones, soit environ 5.5 millions de locuteurs français sur une population totale d'un peu plus de 8 millions d'habitants.

Si ces deux exemples ne surprennent guère, d'autres États de l'Europe possèdent des communautés de francophones d'une relative importance. C'est le cas par exemple de la Roumanie, qui compte près de 2 millions de parlants français. C'est aussi le cas de la Pologne où vit plus d'un million de personnes parlant le français. En Grèce et au Luxembourg, on retrouve plus d'un million de francophones. En Lettonie, environ 26 000 individus parlent le français.

Il faut mentionner au passage que le français occupe une place prépondérante au sein de l'Union Européenne. En effet, c'est la deuxième langue maternelle la plus parlée dans l'Union Européenne¹.

¹ OIF

Dans le même ordre d'idée le français arrive au deuxième rang des langues étrangères au sein de l'Union Européenne, derrière l'anglais et devant l'allemand et l'espagnol².

6.3 Afrique et Moyen-Orient

La francophonie africaine est complexe, et pour bien saisir l'étendue et l'importance des perspectives d'avenir du français, il faut se pencher sur sa mécanique, c'est-à-dire sur le statut de la langue à l'intérieur des différents pays qui la compose. L'Afrique est nominalement reconnue comme un continent, mais dans les faits, il existe plusieurs Afriques, dans la mesure où l'on y retrouve une pléthore de spécificités régionales. L'Afrique du Nord n'est pas l'Afrique du Sud, qui n'est pas le Sahel ou l'Afrique australe. L'usage, l'importance et le rôle du français, dans un contexte semblable, se décuplent pour former une mosaïque à la mesure de la diversité Africaine. Ce portrait éclaté représente la francophonie de demain. En Afrique subsaharienne et au Maghreb, le français a un statut de deuxième ou troisième langue, c'est-à-dire que c'est une langue administrative qui sera reconnue par l'État, mais qui n'est pas une langue maternelle. Cependant, il y existe un nombre élevés de locuteurs.

L'Afrique du Nord est un point de départ intéressant. Pays sous protectorats Français jusqu'à la décolonisation, les pays du Maghreb ont absorbé la langue française avec les années. Aujourd'hui, ils sont environ 30 millions de locuteurs répartis de la manière suivante : plus de 11 millions en Algérie, 11 millions au Maroc, un peu plus de 6 millions en Tunisie et un demi-million en Mauritanie³. Au Moyen-Orient, ils sont environ 5 millions de

http://www.francophonie.org/-La-Francophonie-en-chiffres-.html?debut_list_art=16#pagination_list_art
² Ibid.

³ Rapport sur la répartition des francophones dans le monde – 2014
http://www.francophonie.org/IMG/pdf/repartition_des_francophones_dans_le_monde_en_2014.pdf

locuteurs du français répartis en quatre pays : l'Égypte, les Émirats Arabes Unis, le Liban et le Qatar.

En Afrique du Sud, on ne retrouve que quelques 100 000 habitants francophones. L'anglais domine généralement cette partie de l'Afrique, en raison d'événements historiques liés à la colonisation.

Entre le Maghreb (Afrique du nord) et l'Afrique australe, on retrouve un nombre important de pays où le français occupe un rang de premier ordre. Certains de ces pays ont élevé la langue française au rang de langue officielle, comme au Cameroun par exemple, où les deux langues officielles sont l'anglais et le français. Un autre exemple probant est la République démocratique du Congo (RDC), pays où la seule langue officielle est le français. On y retrouve d'ailleurs près de 34 millions de locuteurs francophones sur une population totale de 71 millions. La Côte d'Ivoire et le Madagascar comptent d'importants bassins de populations francophones également, avec 7,3 millions et 5 millions de francophones respectivement. Cette section sur la francophonie africaine ne serait pas complète sans quelques explications, statistiques qui démontrent toute l'importance du continent africain à l'égard des perspectives d'avenir de la langue française dans le monde. Dans un discours prononcé dans la foulée du 40^{ème} anniversaire de l'OIF, le 26 juin 2010, le Secrétaire Général de l'époque, Abou Diouf, avait ces mots pour décrire la francophonie africaine :

« [...] La langue française, qui fut au commencement du projet francophone, et qui fonde la légitimité de notre communauté. Le français est susceptible de voir tripler son nombre de locuteurs dans les quarante prochaines années, grâce à l'évolution démographique de l'Afrique et aux progrès de la scolarisation. Je suis le premier à m'en réjouir »⁴

⁴ Discours du Secrétaire Général de l'OIF, Abou Diouf, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire devant l'Assemblée de l'OIF le 24 juin 2010.

http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Discours_SG_24_06_2010ASSEMBLEE.pdf

En effet, le nombre important de locuteurs africains combinés à l'évolution démographique fulgurante des pays de ce continent laisse présager des perspectives d'un avenir radieux pour la francophonie. Un aspect important de cette citation se trouve dans le choix des mots. Diouf parle d'un « projet francophone », donc quelque chose qui tend à se développer et qui progresse vers une finalité. Ces mots ne sont pas anodins. Aujourd'hui, la francophonie africaine représente environ 55% des locuteurs francophones dans le monde. Il est donc permis d'affirmer sans détour que l'avenir de la francophonie, c'est l'Afrique. Le renouvellement de la langue passe par les populations des pays africains de langue française.

En comparaison, l'OIF prévoit que « À terme, le poids démographique des francophones sur les différents continents se modifiera considérablement : l'Europe, qui compte près de la moitié des francophones de la planète en 2000, ne regroupera plus que 12 % de ceux-ci en 2050. Pendant ce temps, la conjugaison du maintien d'une forte croissance démographique et des gains prévisibles et souhaités dans le domaine de l'éducation fera en sorte que l'Afrique verra son poids augmenter considérablement : alors que moins de la moitié des francophones y vivaient en 2000, on peut s'attendre à y trouver près de 85 % des locuteurs du français en 2050 »⁵.

6.3 Amériques et Caraïbes

Si la francophonie des Amériques ne se distingue pas particulièrement par son nombre de locuteurs, elle possède néanmoins un caractère de résilience qui lui donne une identité toute particulière. C'est le cas des francophones du Québec, notamment, qui font vivre le français à bout de bras sur un continent largement anglophone. Plusieurs autres communautés francophones habitent sur le continent, comme c'est le cas dans le reste du Canada et aux États-Unis, notamment. D'autres communautés historiquement francophones ont été, avec les années, balayées du paysage linguistique, comme cela a été le cas avec les parlant français de l'État Américain de la Louisiane.

⁵ <http://www.francophonie.org/Estimation-des-francophones.html>

Représentant environ 7% des francophones sur le globe, la région des Amériques et des Caraïbes compte environ 15 millions de locuteurs de la langue française. Au Canada, ils sont environ 10 500 000 à parler le français. Évidemment, l'écrasante majorité de cette population francophone demeure au Québec, qui compte près de 8 millions de parlant français.

Dans le Canada hors Québec, le français comme langue maternelle semble être en croissance. La plupart de ces locuteurs se trouvent au Nouveau-Brunswick ou en Ontario. Au Nouveau-Brunswick, il existe environ 245 000 locuteurs du français, tandis qu'en Ontario, ils sont au nombre de 596 000. Finalement, en Alberta et en Colombie-Britannique, les études semblent démontrer que la présence du français est à la hausse. En effet, l'Alberta connaît le taux d'accroissement de l'usage de la langue française comme langue maternelle le plus important au pays. De 2006 à 2011, l'effectif de cette population francophone a connu une croissance d'environ 18%.

Cependant, le français demeure en régression constante et progressive dans l'ensemble du pays, puisqu'en 2011, 30,1% de la population canadienne était en mesure de soutenir une conversation dans la langue de Molière. En comparaison, en 1981, cette proportion s'élevait à 31,8%. Selon Statistiques Canada, l'immigration internationale exerce une forte influence sur l'évolution de la langue française au pays. Conséquemment, le poids démographique des francophones au Canada est en constante diminution.⁶

Aux États-Unis, certaines études affirment qu'on retrouve environ 11 millions d'Étatsuniens qui ont une solide connaissance de la langue française. D'autres études, plus optimistes, prétendent quant à elles que près de 80 millions d'américains auraient une certaine connaissance du français. Les francophones des États-Unis sont essentiellement composés de descendants acadiens, de citoyens d'origine haïtienne (à Miami, par exemple, la diaspora Haïtienne est relativement importante – près de 8% du Grand Miami). Par ailleurs, en hiver, près de 4 millions de touristes d'origine canadienne migrent vers le sud pour échapper à

⁶ Recensement canadien de 2011

https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.cfm

l'hiver. Beaucoup d'entre eux se retrouvent en Floride. Le tiers de cette manne de touristes sont francophones (beaucoup de Québécois), ce qui apporte environ 1,2 millions de francophones de plus par année dans l'État de la Floride.

Finalement, dans les Caraïbes, on retrouve une importante population de francophones, essentiellement localisée à Haïti. Ils sont près de 4 500 000 d'habitants qui parlent le français, ce qui représente environ 40% de la population totale du pays. Dans ce pays, le français a le statut de langue administrative.

En Guadeloupe et en Martinique, la langue française occupe le statut de seule langue officielle. Dans les faits, cependant, c'est davantage le créole qui est utilisé dans la vie courante. À Saint-Martin, les habitants parlent le français, mais également d'autres langues hybrides puisant dans l'histoire de ce territoire – conquête française, anglaise et néerlandaise. Ils parlent également le créole guadeloupéen.

Finalement, à Saint-Barthélemy, la communauté linguistique est assez diversifiée. La population parle le français, mais il y existe également des minorités de langue suédoise et des communautés d'anglophones.

6.4 Asie et Océanie

L'Asie est un immense continent. On pourrait le séparer en plusieurs secteurs, car la richesse de ses populations et de ses cultures est très dense. Il existe un monde de différence entre l'Inde et la Chine, par exemple. De la même manière, le Japon se distingue du reste de l'Asie, notamment parce qu'il est un pays insulaire et donc isolé des influences de l'Asie continentale. Le Vietnam, la Thaïlande et le Cambodge sont des pays limitrophes qui partagent un certain nombre de caractéristiques, mais qui n'ont rien à voir avec les Philippines, par exemple.

Et la francophonie, dans tout cela ? Il existe un certain nombre de francophones en Asie. Comme mentionné plus haut, l'avenir de la francophonie ne passe pas par le développement de la langue française en Asie, mais il existe une multitude de raisons de

s'intéresser à la francophonie asiatique, et plus particulièrement à l'intérêt qu'elle suscite sur ce continent. Dans les pays limitrophes du Vietnam, du Cambodge, du Laos et de la Thaïlande, il existe une communauté de francophones d'une relative importance, en raison de l'histoire cette région. En effet, la France installée dans le passé plusieurs colonies dans ces pays et c'est ce qui explique aujourd'hui qu'on y retrouve un nombre si élevé, même à ce jour, de francophones.

Au Cambodge, on retrouve 423 000 francophones. Ils sont 190 000 au Laos, 556 000 en Thaïlande; c'est cependant au Vietnam que l'on retrouve le bassin le plus large de parlant français, avec plus de 650 000 habitants. Évidemment, cette population est vieillissante, mais le français demeure bien ancré dans cette région. Au Vanuatu, il existe une communauté de plus de 80 000 francophones.

Dans ces territoires, le français n'a pas d'autre statut que de FLE. Elle n'a pas le statut de langue administrative ou de langue officielle. Ce sont des raisons historiques qui expliquent que le français subsiste dans certaines communautés.

Au Japon, par exemple, peu de gens parlent le français si on le rapport à la population, c'est-à-dire qu'en termes de proportion, ils sont assez peu. On en dénombre, selon l'Observatoire de la langue française, 800 000⁷. Cependant, cela ne signifie pas que le français est complètement effacé du paysage linguistique. Et pour cause, puisque beaucoup de Japonais adorent le français – gentille surnommé le Franponais – en raison de son usage galvaudé et souvent maladroit. Il faut savoir qu'au Japon, la langue française a une connotation qui rappelle la qualité, la tradition et le prestige. Pendant mon séjour au Japon, il m'est arrivé des dizaines, voire des centaines de fois de me retrouver face à des commerces et enseignes publiques en français et/ou se revendiquant de la culture française.

Un commerce s'inspirant de la tradition montréalaise de fabrication des *bagels*, ce bout de pain en forme d'anneau, est né au cœur de Tokyo en 2008. Le nom du restaurant ? « Poko Bagel Café – this is Montreal's style », qui affiche d'ailleurs une fleur de lys à son enseigne.

⁷ <http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/435855/le-francais-au-japon>

Cela peut sembler farfelu, mais une véritable « diplomatie culinaire »⁸ existe au Japon et en Corée du Sud, par exemple. Un nombre impressionnant de boulangers et de pâtisseries s'inspirent de la cuisine française dans ces deux pays, et force est d'admettre qu'elle a une force d'attraction qu'aucun autre type de cuisine. Cette forme d'appropriation culturelle peut sembler un peu éloigné ou du moins en marge des questions liées à la francophonie, mais il est permis de croire que ce goût pour la cuisine française milite en faveur de l'intérêt asiatique pour la langue française et la francophonie au sens large.

Si le français n'a pas de statut particulier au Japon, il n'est pas interdit d'examiner dans quelle mesure le français attire les Japonais à titre de FLE. Pour ce faire, je présenterai la place du français au Japon dans le monde académique, c'est-à-dire le nombre d'apprenants du français comme langue étrangère. Le journal *Le Monde* annonçait, en 2005, que près de 240 000 étudiants d'origine japonaise apprenait le français à l'université. Par rapport à 1999, ceci constitue une baisse de 10%. La baisse de la fréquentation des universités japonaises de l'ordre de 5% au courant de la même période explique en partie ce phénomène. Il faut également souligner les mutations du système d'éducation supérieur japonais, dans lequel les facultés de littérature française ont été balayées au profit de facultés de communication et de relations avec les médias.

Cependant, dans de nombreuses universités, le français maintient sa position dominante à titre de langue d'enseignement secondaire, comme à l'Université de Keio, l'Université Sophia et l'Université Gaigo.

⁸ Terme inventé par l'auteur de ce rapport

Selon Vincent Brancour, de la Société japonaise de langue et littérature françaises (SJLLF), il n'y a pas de baisse du désir d'apprendre le français au Japon. On retrouve cependant au Japon une pression systémique qui crée de façon, disons artificielle, une désertion des classes de français :

« C'est-à-dire que si crise il y a, elle ne porte pas nécessairement sur une hypothétique baisse du « désir de français » dans la société japonaise, mais bien plutôt elle s'explique en partie comme la conséquence d'une modification du cadre universitaire qui rend l'enseignement des langues et plus particulièrement de la deuxième langue plus précaire »⁹

À terme, il faudrait également observer certaines statistiques qui « parlent » d'elles-mêmes. Chaque année, cent mille dictionnaires français-japonais sont vendus au Japon. Il existe également près de 2000 professeurs qui enseignent le français – dans les Universités ou des écoles de langues privées¹⁰.

Bref, le fait français a une assez bonne visibilité au Japon et une stratégie pour la francophonie qui souhaite s'inscrire dans la durée ne devrait pas négliger l'Asie, et notamment le Japon et la Corée du Sud, où le français est ancré dans la tradition.

7. Institutions de la francophonie

Après avoir brossé un tableau sommaire de la francophonie en abordant la place du français et des francophones dans différentes régions du monde, il serait approprié de brosser un portrait sommaire des institutions locales, régionales et globales qui encadrent ou promeuvent la francophonie. Sans les présenter intégralement, je reprendrai seulement les plus importantes et celles que je considère le plus en lien avec mon objet d'étude, soit la francophonie asiatique.

⁹ Le FLE au Japon : un regard croisé franco-japonais

http://www.sjllf.org/jom90hrii-116/?action=common_download_main&upload_id=136

¹⁰ MIURA, Nobutaka. « Comment promouvoir le français en zone non-francophone », Atelier linguistique présenté au colloque *Francophonie au pluriel*, du 17 au 20 mai 2001.

7.1 Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Évidemment, un rapport de stage portant sur la francophonie ne pourrait prétendre à une certaine pertinence sans présenter, au moins sommairement, l'OIF comme institution internationale de promotion de la francophonie. La francophonie, comme je l'ai mentionné d'entrée de jeu de ce rapport, était un projet dont le dénominateur commun était la langue française. Or, les enjeux ont changés et la globalisation a fait en sorte que l'OIF a évolué de façon naturelle vers un forum international plus ouvert, aux frontières plus poreuse, où l'on retrouve des États francophones mais aussi des États ayant le statut d'observateur, ou tout simplement des amis de la francophonie. Certains États participants à l'OIF n'ont pas communauté francophone, mais ont des intérêts politiques qui expliquent leur présence dans cette enceinte. Par-delà la langue française, l'OIF fédère maintenant des États qui partagent une vision de la démocratie, du respect de la règle de droit, de l'économie et de la justice, par exemple.

Certains critiquent cette nouvelle mouture de l'OIF, dans laquelle les bases de la francophonie (la langue française) sont complètement diluées par un agenda politique qui rend la légitimité, la pertinence et la cohérence de cette organisation. Force est d'admettre que ces critiques n'ont pas entièrement tort. L'OIF doit porter le fardeau de ses contradictions. En effet, qu'est-ce que le Qatar, un État qui n'est pas particulièrement reconnu pour le respect des droits de l'homme, ou encore de son système de justice juste et équilibré, fait au sein de l'OIF ? De toute évidence, à force de vouloir ratisser trop large, l'OIF a fini par miner sa crédibilité par elle-même. D'autres paradoxes habitent l'OIF, mais comme la critique de l'OIF n'est pas l'objet de ce travail, je n'irai pas plus loin dans ce sujet.

L'OIF, donc. Elle réunit quelques 80 États et gouvernements membres au sein de l'OIF. Comme mentionné plus haut, certains sont membres de plein droit, et certains ont le statut d'observateurs. Il faut savoir que la création de l'OIF ne date pas d'hier. En effet, c'est en 1967 que l'Assemblée parlementaire de la francophonie a émis le souhait de créer une institution internationale dont la vocation serait de supporter la francophonie. En 1970,

l'Agence de coopération culturelle et technique est née, pour ainsi devenir l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en 1998, et finalement l'Organisation Internationale de la Francophonie en 2005 (OIF).

D'un point de vue institutionnel, l'OIF met en œuvre la coopération entre les états francophones de quatre organisations : d'abord, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), ensuite, la chaîne TV5Monde, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et finalement l'Université Senghor d'Alexandrie. L'OIF dispose également d'un organe consultatif, l'Assemblée Parlementaire Francophone. Fait important à noter, l'OIF a un statut spécial vis-à-vis l'Organisation des Nations Unies (ONU), puisqu'elle y a un représentant permanent. La personne qui dirige l'OIF dans l'état actuel des choses et depuis 2015 est Michaëlle Jean, canadienne d'origine Haïtienne qui a occupé le poste de Gouverneure générale du Canada avant son entrée en fonction.

Dans le cadre stratégique de l'OIF, les missions de la Francophonie se définissent de la manière suivante :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération au service du développement durable

*Une attention particulière est accordée aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux TIC.

7.2 Centre de la francophonie des Amériques

Des mots mêmes de Jean Charest, alors Premier Ministre du Québec nouvellement élu en 2003, lors de son discours inaugural, l'établissement du Centre de la francophonie des Amériques est annoncé afin de resserrer les liens entre les communautés francophones de ce continent. En 2006, la Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques (L.R.Q, c.C-7.1) est adoptée par l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec. Il s'agit de sa loi

constitutive. Le Centre a été inauguré par Jean Charest et Nicolas Sarkozy en 2008 en marge du 12^{ème} sommet de la Francophonie. Le centre présente sa mission dans ces mots :

« Le Centre a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle. Pour remplir cette mission, il axe notamment ses actions sur le développement social des communautés francophones en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur l'apport des nombreux francophiles du continent. Sa vision est celle d'une francophonie en mouvement, solidaire et inclusive, regroupant les Amériques, et dont les liens durables stimulent les échanges et les actions concertées. Les divers programmes, activités ou concours organisés par le Centre répondent à des valeurs qui lui sont chères. Ils témoignent de l'engagement du Centre à l'égard de la langue française et de son ouverture à une francophonie plurielle et diversifiée dans les Amériques. Le Centre privilégie la créativité et l'innovation, la solidarité et la coopération, dans le respect d'un devoir de mémoire »¹¹

C'est ainsi que cette institution fait la promotion de l'usage du français sur le territoire nord-américain. D'un point de vue plus concret, ils ont mis sur pied la Bibliothèque numérique qui a prêté plus de 7200 documents depuis sa création en 2008, ce qui milite en faveur de la diffusion de la littérature francophone à travers le continent.

7.3 Assemblée parlementaire de la francophonie

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) est une institution de parlementaires qui est composée de 83 cellules formées par des chambres et organisations interparlementaires ayant la langue française comme point commun. L'APF a le rôle d'assemblée consultative de la Francophonie.

Elle sert notamment dans le champ politique et social en travaillant sans relâche à la promotion de la démocratie, du respect de la règle de droit et de la primauté du droit et au

¹¹ Centre de la Francophonie des Amériques
<http://www.francophoniedesameriques.com/le-centre-2/>

droit de l'Homme au sein de l'espace francophone. D'un point de vue culturel, l'APF a une mission et un mandat analogue à celui de l'OIF, c'est-à-dire faire rayonner la langue française et faire la promotion de la diversité linguistique/culturelle.

En février 1966, Léopold Sedar Senghor, avait ces mots pour décrire le besoin d'une organisation de parlementaires qui faisait la promotion de la Francophonie : « Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. Il faudrait réunir dans une association interparlementaire les parlements de tous les pays où l'on parle le français ».

Concrètement, les objectifs de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sont de représenter auprès des instances de la Francophonie les intérêts et les aspirations des peuples de l'espace francophone. Elle Apporte une perspective politique aux instances de la Francophonie. Par ailleurs, l'APF se sent libre de se saisir de toutes questions qui sont susceptible de l'intéresser, comme celles relatives à l'actualité politique internationale.

Il est de son rôle de favoriser la coopération et la solidarité au sein de l'espace francophone, et fait la promotion du développement. Finalement, elle fait rayonner le fait français un peu partout à travers les pays de la francophonie et à l'étranger également, en plus de contribuer au développement et à la connaissance des cultures et des peuples des valeurs propres à la Francophonie. Dans tous les cas de figure, elle exerce un rôle de « chien de garde » quant à la mise en œuvre des priorités par l'Organisation internationale de la Francophonie, notamment quant aux résolutions qu'elle adopte durant les sommets.

7.4 Conseil pour la promotion de la Francophonie

Parmi l'ensemble des institutions de la francophonie – et il en existe un plus grand nombre que celles que nous avons présentées sommairement – c'est vers les Conseils pour la promotion de la francophonie que mes observations se sont orientées. Et de façon plus particulière vers le Conseil pour la promotion de la francophonie de Tokyo.

En 2010, le Conseil pour la promotion de la francophonie est né. Il faut mentionner que c'est sous l'impulsion de la Délégation générale du Québec à Tokyo, ayant réussi à rallier les ambassadeurs du Canada et de la France, ainsi que plusieurs ambassadeurs de pays francophones au Japon, que ce conseil a été créé.

L'importance de cette nouvelle repose sur le fait que le Québec, ayant pourtant le simple statut d'entité subnationale, a réussi à mobiliser des États nationaux à juste titre pour les fédérer autour d'une cause commune, la francophonie. Même à titre d'État national, le Québec réussit donc à tirer son épingle du jeu en termes de diplomatie publique et favorise la mise à l'agenda de projets dont il est le tributaire mais aussi le bénéficiaire.

Cette entreprise, qui a jusqu'ici couronnée de succès, s'appuie sur le dynamisme de plusieurs pays. Mentionnons au passage que la Déléguée générale du Québec à Tokyo, Claire Deronzier, occupe présentement la vice-présidence du Conseil pour la promotion de la francophonie. À l'été 2015, le Conseil a parrainé un projet qui a permis d'envoyer sept jeunes Japonais à Liège, en Belgique, lors du Deuxième forum mondial de la langue française dans le but de leur permettre de s'exprimer en français au sujet du Japon. Le bureau du Premier Ministre Japonais, Shinzo Abe, tenait à s'associer à ce projet et offert une contribution financière d'environ 50 000\$, ce qui constitue un gain important pour le Conseil.

Au chapitre des réalisations concrètes du Conseil, notons que la participation aux activités qui ont eu lieu dans la foulée de la Journée internationale de la francophonie à Tokyo et à Kyoto a permis de faire mieux connaître le français au pays du soleil levant. Le Conseil a également organisé les journées de découverte de la francophonie, destinées à un public essentiellement étudiant à l'université, ainsi que l'invitation de plusieurs conférenciers francophones.

Mentionnons que Mme Anita Barrack, directrice de l'OIF pour la région de l'Asie Pacifique, est venue prononcer une allocution et a louangé le travail des instigateurs du Conseil pour la promotion de la francophonie un avant l'adoption d'une résolution officielle à cet effet au moment du Sommet de la francophonie qui a eu lieu dans la ville de Montreux. Par

ailleurs, en 2012, le Conseil a travaillé à la constitution d'une délégation japonaise pour voyager jusqu'au Québec dans le but de participer au premier Forum mondial de la langue française.

Finalement, et de manière plus récente, le Conseil soutient les initiatives à caractère francophone telles que les Journées de la découverte de la francophonie, organisées par la Société japonaise de didactique du français (SJDF) et le Festival du film francophone, qui a présenté tour à tour des films tels que Mommy et Starbucks. Le Conseil soutient également, par le truchement de ses ambassadeurs et son action, le Festival du film québécois qui a lieu dans la ville de Chofu, agglomération urbaine faisant partie de la préfecture de Tokyo. Le Festival attire chaque année environ 3000 personnes, et ce nombre va en grandissant.

Présentement, le regard du Conseil pour la promotion de la francophonie semble tourné vers la tenue des prochains Jeux Olympiques en 2020, qui se dérouleront dans la plus grande métropole du monde, Tokyo. Au sein même des textes fondateurs des Jeux Olympiques il existe des règles quant à la représentation du français, mais le Conseil souhaite aller plus loin et favoriser l'usage du français dans les activités qui se dérouleront en marge des Jeux Olympiques. Il va sans dire que cet événement d'envergure internationale est un grand rendez-vous des peuples, et que le Conseil a tout intérêt à commencer à travailler dès maintenant pour assurer la plus grande visibilité du français possible. Cette occasion représente, à n'en point douter, une fenêtre sur la francophonie.

Suite à la création du Conseil pour la promotion de la francophonie au Japon, en 2010, plusieurs autres ambassadeurs de la francophonie se sont mobilisés dans le territoire qu'ils couvrent respectivement pour en créer d'autres. L'idée a donc fait du chemin. Il existe maintenant cinq (5) de ces conseils à travers le continent asiatique : un à Tokyo, un à Jakarta, un à Hanoï, un à Séoul et enfin, un à Bangkok. À ce jour, il n'est pas évident de connaître l'impact réel de ces conseils ni leurs réalisations car ils demeurent assez récents.

Selon L'OIF, il y aurait plusieurs dizaines de milliers d'apprenants français à Séoul, en plus de 50 départements universitaires qui y enseignent le français. Dans le domaine du sport, excellent vecteur pour l'exercice d'une diplomatie publique d'envergure, les différents

Conseils pour la promotion de la francophonie souhaitent mettre à l'agenda une action collective pour la langue française dans le cadre des Jeux Olympiques de Pyeong Chang en 2018, de Pékin en 2022 en plus de ceux de Tokyo de 2020 comme mentionné précédemment. « Près de 40 000 élèves apprennent la langue française en Corée du Sud. Plus de 50 départements universitaires y enseignent le français. Le Bureau de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a déjà reçu deux requêtes d'adhésion d'universités coréennes »¹².

S'il y a une chose à bien saisir au sujet des conseils pour la promotion de la francophonie, c'est qu'ils sont d'abord et avant tout des organisations informelles, créées par des ambassadeurs, représentants gouvernementaux et/ou régionaux, et des associations intéressées par la francophonie. Ce sont des institutions créées de façon tout à fait ponctuelles, et elles jouissent d'une liberté d'action et d'une indépendance à toutes fins pratiques totales.

Et l'OIF, dans tout cela ? Elle leur consacre une reconnaissance à titre d'institution « formelle » de sa structure organisationnelle, mais ne leur donne aucune directive, ni d'ordre, et n'offre aucun financement. Ces structures sont complètement décentralisées, déconcentrées et le budget de fonctionnement de chaque conseil est au gré de ce que les ambassades des pays francophones sont prêtes à y consacrer pour les projets qu'ils ont à monter. Les budgets sont donc taillés à la mesure des projets qui sont mis de l'avant.

Ces structures sont donc des forums expérimentaux qui permettent au Québec de tirer son épingle du jeu, et à très peu de frais. Cela s'inscrit parfaitement dans le sillon d'une théorie des relations internationales bien connue, le *soft power*, théorisé par Joseph Nye, intellectuel célèbre. En effet, le Québec gagne en visibilité et en « puissance » lorsqu'il moule son identité et sa culture sur la scène internationale de cette manière.

¹² Observatoire de la langue française
<http://www.francophonie.org/Conseil-francophonie-coree-46622.html>

8. Enjeux du Québec au Japon

À titre de troisième puissance économique mondiale, le Japon représente un marché de choix pour de nombreux États. Pour le Québec, c'est l'endroit idéal pour exporter un éventail intéressant de ses produits et de son expertise : de l'agriculture à l'aérospatiale, en passant par la culture, les hautes technologies et le savoir-faire en matière de développement durable. Chaque année, c'est plus de 1,3 milliards de dollars de marchandises et de services qui sont exportés vers le Japon.

Il ne faut cependant pas s'y méprendre : le Japon est un symbole universel de la haute technologie, de la production industrielle, de la robotique et des gadgets. Les Japonais n'ont pas de leçons à recevoir du Québec. Ce qui ne signifie évidemment pas que le Québec ne puisse pas y tirer son épingle du jeu en développant des marchés de niches. À l'aéroport de Tokyo (Narita), par exemple, les Japonais utilisent une technologie québécoise en matière d'optique-photonique afin de calculer la vitesse d'arrivée des aéronefs et d'ainsi assurer la sécurité des passagers en matière de transport aérien.

Récemment, le Québec a envoyé une délégation de scientifiques afin d'assister à des forums portant sur la science et la technologie. Cela a créé des opportunités de réseautage et de collaboration qui laissent présager un certain optimisme en matière de ville intelligente et de big data, par exemple. À l'inverse, la compagnie Japonaise Sony Corporation a créé une coentreprise avec Hydro-Québec nommée Technologies Esstalion inc. dans le but de concevoir des systèmes de stockage énergétique de très grandes capacités.

Par ailleurs, il faut rappeler que le Japon est le 2ème marché d'exportation des produits agroalimentaires québécois après nos voisins du sud, les États-Unis. Les produits du porc, des fèves de soja, du sirop d'érable et des petits fruits sont parmi les produits québécois les plus populaires au Japon. L'une des raisons qui explique cet état de fait est l'excellence de la traçabilité des produits québécois, qui assure leur qualité irréprochable.

Le Québec se distingue également dans le domaine des produits du bois. Le Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB) représente les industries forestières au Japon et leur permet de exporter leur bois d'œuvre dans ce pays. En effet, les Japonais

sont en recherche constante de qualité et le bois québécois est réputé pour sa finesse, sa résistance et son fini haut de gamme.

Finalement, et ceci est probablement le lien le plus fort avec l'ensemble de ce rapport, le Québec se distingue des autres nations grâce à sa culture. À titre d'exemple, Tokyo est une destination de choix pour les représentations du Cirque du Soleil, qui est une création québécoise. Les pièces de Robert Lepage sont présentées au Japon; les romans de Dany Laferrière également.

Sur le plan sociologique, le Québec et le Japon connaissent également des défis analogues. Ce sont des démocraties libérales que l'on pourrait qualifier de matures, et, en cela, elles ont connu un développement social plutôt synchronisé. Nous avons des systèmes politiques qui se ressemblent et nous vivons un phénomène de population vieillissante, ce qui créera à plus ou moins long terme d'énormes pressions sur le système de santé, le marché du travail et l'économie en général.

Savant mélange nord-américain et européen, le Québec parle le français. C'est ce qui fait en sorte qu'il peut, dans certains domaines, tirer des avantages que d'autres pays n'ont pas puisque dans l'imaginaire Japonais, le français est un gage de qualité. Un produit frappé d'un nom à la sonorité française peut se détailler à trois, quatre voire cinq fois le prix d'un produit analogue présenté différemment. Bref, en raison de son identité et sa culture, les activités commerciales du Québec au pays du soleil levant ont le potentiel d'être propulsées vers le haut. Et c'est là tout l'objet de cette réflexion : le Québec, s'il se donne comme objectif de faire affaire au Japon, y augmenter ses exportations, y faire rayonner sa culture, bref, y revendiquer une présence plus importante, devrait miser sur son visage francophone. Car il s'agit d'un de ses atouts les plus avantageux en termes de stratégie de pénétration de marché.

9. Recommandations et perspective d'avenir

Si la diplomatie publique québécoise semble aujourd'hui dans une posture un peu curieuse, c'est parce que le Ministère qui en a la charge a historiquement eu un rôle qui semble aujourd'hui vivre de profonds changements. En effet, la chasse-gardée des relations internationales d'un État n'est plus, en 2016, concentrée entre les mains d'une seule organisation. Le Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie se fait donc concurrencer sur tous les fronts, que ce soit par Tourisme Québec, Export Québec, le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, et même par ses corps policiers, pour ne nommer que ceux-là (!). Que lui reste-t-il comme expertise de niche ?

Ces questions en présupposent d'autres, sur le sens que l'on lui a toujours accordé. Le MRIF, au sens de certains penseurs, a tenu un rôle de *proto*-diplomatie, c'est-à-dire qu'il préparait le terrain, il était le précurseur d'une véritable diplomatie d'État souverain. Or, le destin politique du Québec, à ce jour du moins, n'a pas été celui de la création d'un nouveau pays. Le MRIF fait donc face aujourd'hui à une double contradiction : son rôle a été atténué par le peuple Québécois qui se sont dit « non » à deux reprises, et par la suite des choses qui, évidemment, milite en la faveur de l'éclatement des relations internationales dans une ère de globalisation ou toutes les frontières – territoriales ou autres – semblent devenir sans cesse plus poreuses.

Qu'est-ce à dire ? Que le Québec devrait abandonner sa diplomatie publique, et par le fait même l'instrument privilégié de ses relations internationales ? Rien n'est moins sûr. Mais le MRIF semble appelé à se réinventer, à se renouveler, à se moderniser.

D'un point de vue purement administratif, le fait que les missions commerciales aient été attribuées à un autre ministère – le MEIE – représente à mon sens un des facteurs incontournables de l'érosion de l'autorité du MRIF. En effet, en cette ère de mondialisation des échanges, ou l'économie occupe presque tout l'espace de l'action humaine, il est évident que la fait de lui retirer cette responsabilité contribue à lui faire perdre de son autorité aux yeux des détenteurs de la puissance publique. Il y existe encore un champ économique, mais il n'est pas évident de savoir jusqu'à quel point sa contribution dans les relations économiques a un impact réel sur les exportations, par exemple. Il ne lui reste

donc que les relations politiques et les relations publiques comme champs d'action palpable. Un employé du Ministère me faisait remarquer, il y a quelques mois, que le rôle du MRIF était appelé à changer dans l'avenir. Difficile de ne pas partager ce point de vue !

Tout n'est cependant pas sombre. Dans sa dernière politique internationale, le Québec a mis l'accent sur certains piliers, comme la francophonie et les marchés de proximité (États-Unis, par exemple). Dans le cas de la francophonie, l'apport et la contribution du Québec est claire, palpable, tangible et mesurable. Et c'est tout l'intérêt de la démarche de sa participation au Conseil pour la promotion de la francophonie du Japon.

Ces institutions sont des organisations informelles. Le Québec, qui n'a pas le statut d'un pays, a donc des limites naturelles dans l'exercice de sa diplomatie. Il ne peut pas vraiment s'adresser à tous les niveaux d'acteurs diplomatiques, même que certains pays, comme la Chine par exemple, pourrait refuser de lui parler de peur de créer un précédent de reconnaissance d'un État subnational (pensons au Tibet, ou à Taïwan par exemple). Il doit donc exercer son leadership en coulisses, de façon plus originale et créative. C'est ce qui rend sa participation au Conseil pour la promotion de la francophonie si intéressante. D'une part, la francophonie est un pilier de sa politique internationale, et d'une autre part, il peut utiliser cette structure diplomatique réunissant des États nationaux pour mettre en œuvre ses priorités en étant couvert par la présence d'autres pays nationaux.

Cela est en adéquation complète avec sa mission et les exigences des relations internationales. Par ailleurs, l'OIF est la seule organisation internationale où le Québec participe de plein droit, à titre d'État souverain.

Pour les raisons susmentionnées, je crois que le Québec aurait tout intérêt à continuer de militer davantage dans les organisations internationales de la nature des Conseils pour la promotion de la francophonie puisqu'ils lui permettent de mettre en œuvre les priorités de sa propre politique internationale avec une efficacité dont il ne pourrait que rêver.

10. Conclusion

Ma (trop) courte aventure à Tokyo, ayant débutée en septembre 2015 et s'étant terminée à la toute fin du mois de février 2016, a été des plus bénéfiques tant sur mon parcours professionnel que personnel. J'ai eu la chance d'observer la diplomatie publique du Québec en pleine action de façon quotidienne. C'est ce qui a nourri l'ensemble de mes réflexions et observations, que je vous ai livré à travers ce rapport.

J'ai donc présenté l'organisation hôte qui m'a accueillie à titre de stagiaire. J'ai ensuite présenté le mandat de stage qui m'a été confié lors de mon arrivée à la Délégation. J'ai expliqué la méthodologie que je prévoyais suivre, ainsi que les cadres conceptuels sur lesquels je me suis appuyé tout au long de mes réflexions. J'ai, par la suite, brossé un portrait global de la francophonie dans le monde en adoptant une approche sectorielle (par continent). Cette partie précédait la section sur les institutions de la Francophonie, après laquelle j'ai eu l'occasion de livrer mes réflexions, observations et recommandations personnelles.

Si le Québec peut aujourd'hui revendiquer le système de relations internationales le plus complexe et sophistiqué au monde pour un État subnational, c'est parce que des gens ont cru qu'il était dans son intérêt de le faire. Et pour cause. C'était vrai dans le passé, c'est encore vrai aujourd'hui et ce le sera dans le futur également. Comme je l'ai mentionné d'entrée de jeu, la francophonie asiatique ne représente évidemment pas le futur de la langue française. Mais il n'en demeure pas moins que l'Asie est le continent le plus peuplé au monde; son développement démographique et économique laisse présager que ces pays seront les leaders mondiaux des décennies à venir. Une stratégie du développement la langue française sur ce continent est donc impérative. Il faut une vision pour la Francophonie, et le Québec, à travers les Conseils pour la promotion de la francophonie, a une pierre à apporter à cet édifice.

BIBLIOGRAPHIE

Centre de la francophonie des Amériques

<http://www.francophoniedesameriques.com/>

Discours du Secrétaire Général de l'OIF, Abou Diouf, à l'occasion du 40ème anniversaire devant l'Assemblée de l'OIF le 24 juin 2010.

http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Discours_SG_24_06_2010ASSEMBLEe.pdf

Observatoire de la langue française

<http://www.francophonie.org/Conseil-francophonie-coree-46622.html>

Rapport stratégique 2016 de la Fondation Asie-Pacifique du Canada

<http://www.asiapacific.ca/sites/default/files/filefield/asia-strategy-report-eng.pdf>

Banque Mondiale, *World Bank Development Indicators Database*

<http://data.worldbank.org/>

HUANG, Yasheng et Tarun Khanna. *Can India overtake China?* Dans *Foreign Policy*, Juillet-Août 2003, pp. 74-81.

Quotidien Le Devoir

<http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/435855/le-francais-au-japon>

Morgan Stanley Equity Research, *India and China: A Special Economic Analysis: New Tigers of Asia*, Morgan Stanley, New York, July 26, 2004.

Le FLE au Japon : un regard croisé franco-japonais

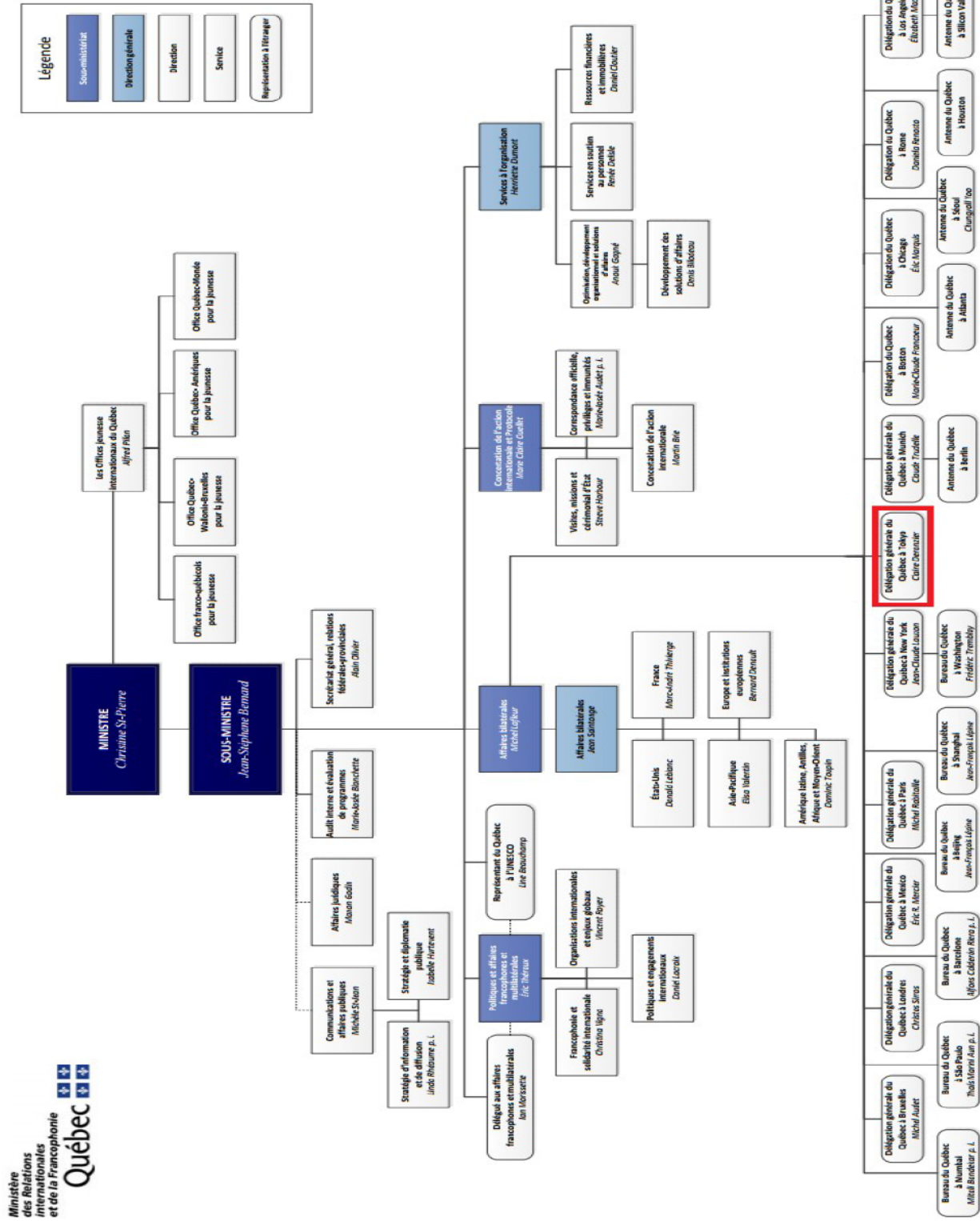
http://www.sillf.org/jom90hrii-116/?action=common_download_main&upload_id=136

MIURA, Nobutaka. « Comment promouvoir le français en zone non-francophone », Atelier linguistique présenté au colloque Francophonie au pluriel, du 17 au 20 mai 2001.

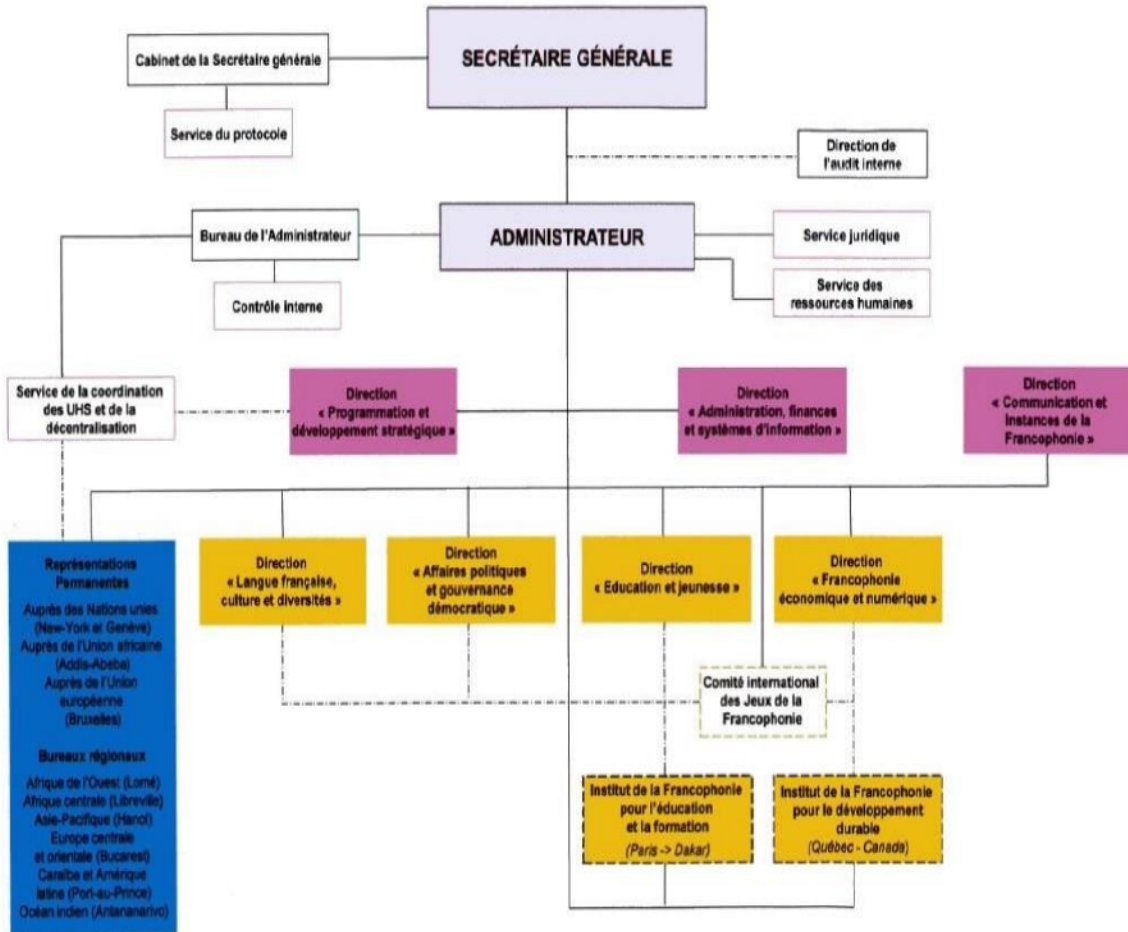
Rapport sur la répartition des francophones dans le monde – 2014

http://www.francophonie.org/IMG/pdf/repartition_des_francophones_dans_le_monde_en_2014.pdf

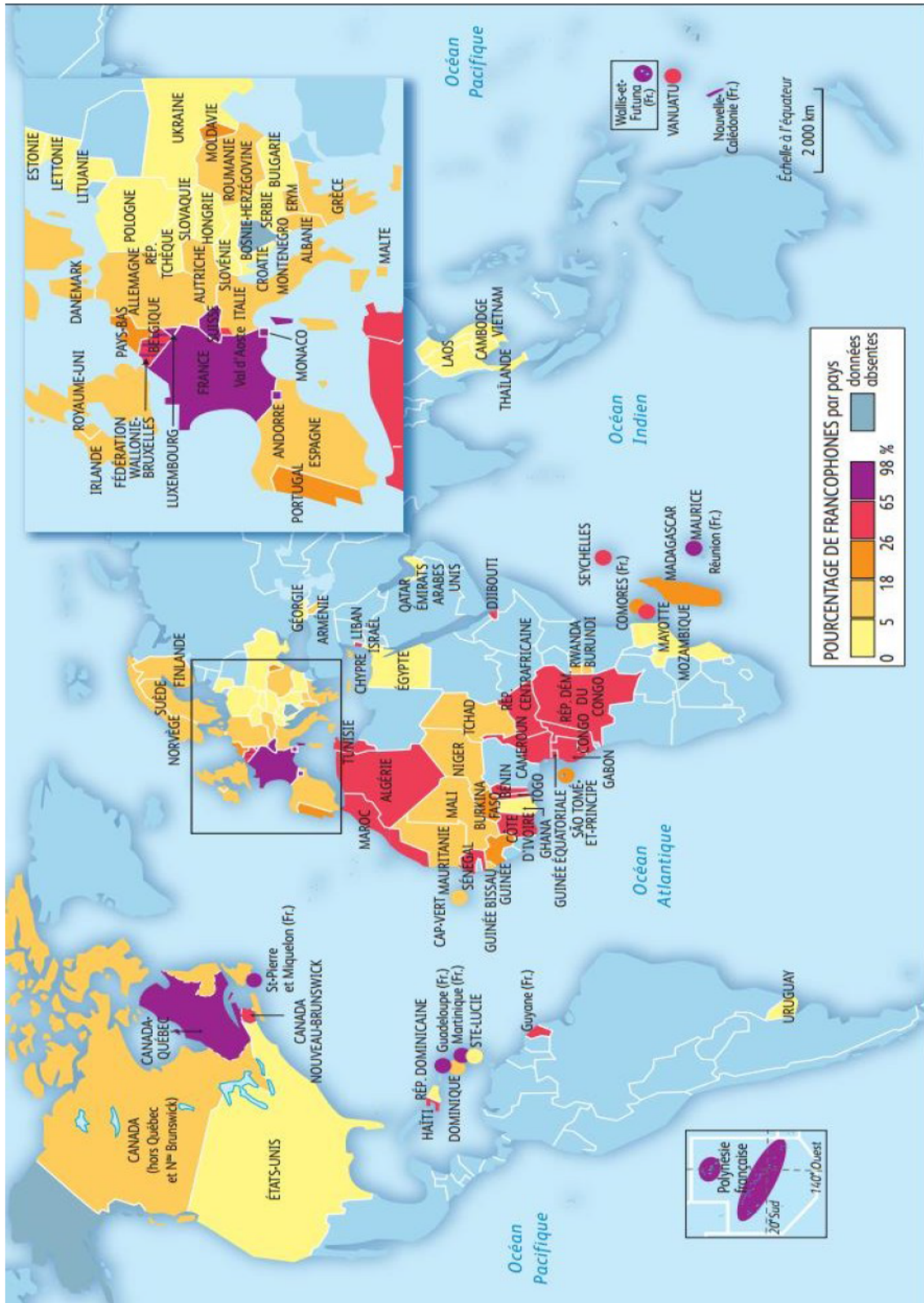
ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DU MRIF



ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DE L'OIF

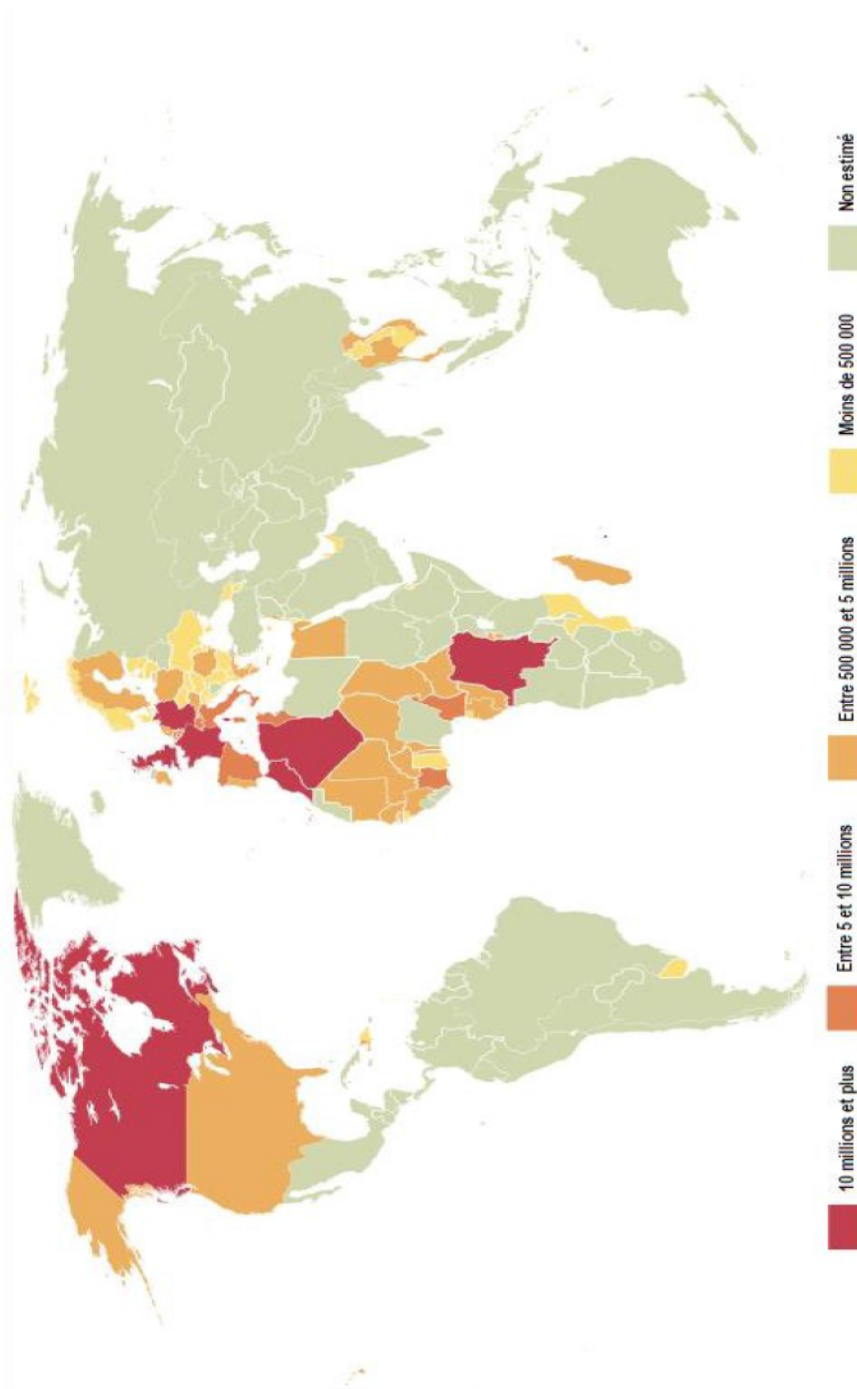


ANNEXE 3 : LA CONCENTRATION DU FRANÇAIS DANS LE MONDE

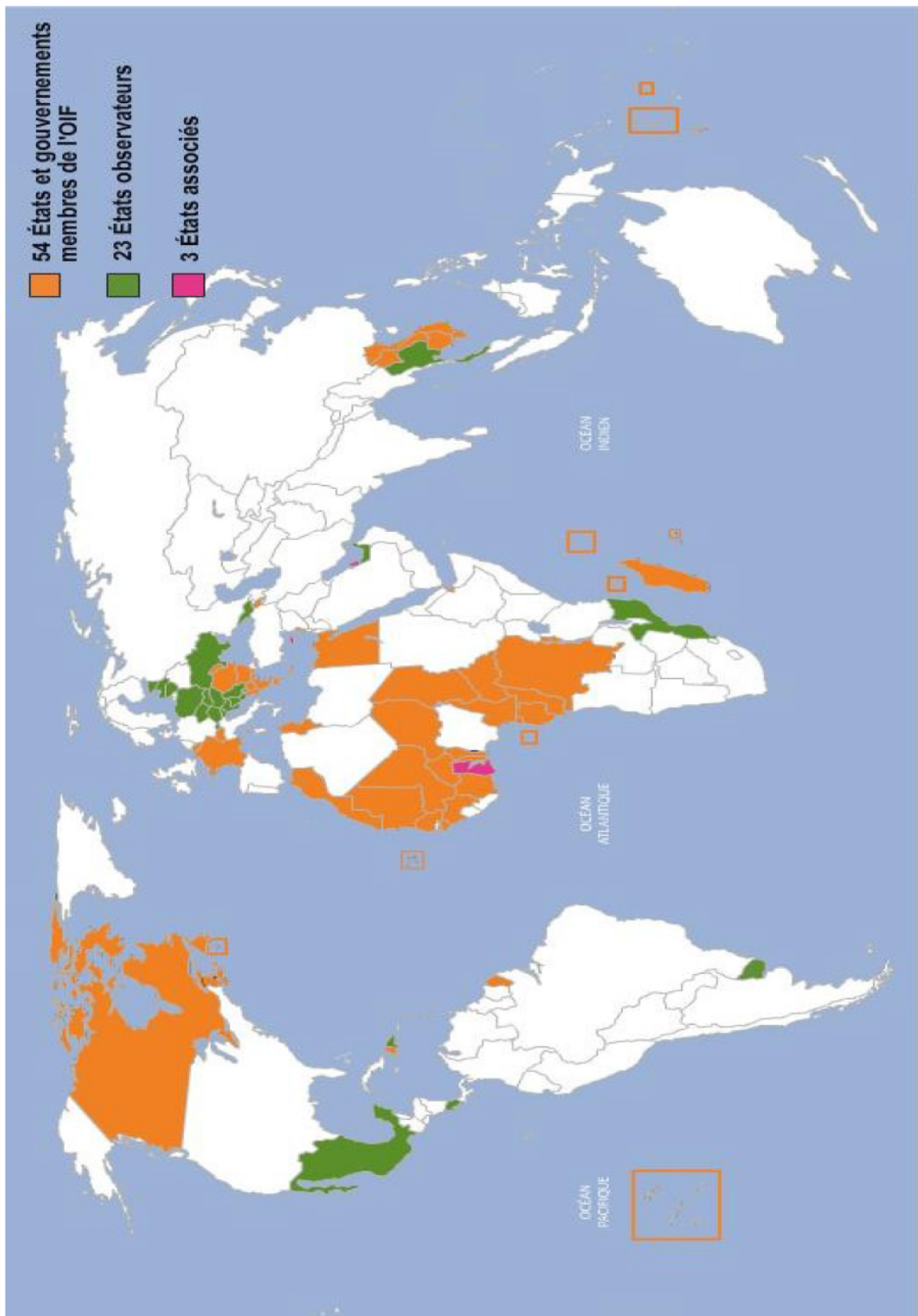


ANNEXE 4 : LA DENSITÉ DES FRANCOPHONES DANS LE MONDE

ESTIMATION DES FRANCOPHONES



ANNEXE 5 : LES ÉTATS DE LA FRANCOPHONIE (OIF)



ANNEXE 6 : LES STATUTS DU FRANÇAIS DANS LE MONDE

